



Échelle 1/6.000<sup>e</sup>

4.1.1 - ENSEMBLE DE LA COMMUNE

PROJET ARRÊTÉ  
par délibération du Conseil Municipal du :  
11 mars 2019

PROJET APPROUVÉ  
par délibération du Conseil Municipal du :  
06 décembre 2019

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry  
Tel : 04.80.01.82.51

**Légende:**

**Zones urbaines :**

- Zone urbaine dense et cœur des villages
- Zone urbaine d'habitat collectif
- Zone urbaine d'habitat individuel

**Zones à urbaniser**

- Zone à urbaniser
- Zone à urbaniser destinée aux opérations touristiques
- Zone à urbaniser à long terme

**Zones agricoles**

- A
- A1
- A1-zh
- A1-ra

**Zones naturelles**

- N
- N-zh
- Ns
- Ns-zh

**Règlements particuliers**

- Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11-2<sup>e</sup> du code de l'urbanisme.
- Zone de présomption d'une zone humide

**Éléments informatifs**

- Ferme de constitution accordée ne figurant pas encore sur le cadastre.
- Bâtiment d'élevage.
- Remontées mécaniques
- Ligne AVE AVE - les Sables

**Prise en compte des risques naturels**

- Secteur rouge du PLU, inconstructible.
- Secteur bleu foncé du PLU, constructible sous condition.
- Secteur bleu clair du PLU, constructible sous condition.
- Périmètre d'étude du PLU.

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			
N°	Bénéficiaire	OBJET	Surface approximative
ER1	Commune	Aménagement de la place du Centre	530 m <sup>2</sup>
ER2	Commune	Régénération de voirie	700 m <sup>2</sup>
ER3	Commune	Création de voirie	3 370 m <sup>2</sup>
ER4	Commune	Aménagement d'un chemin piéton	370 m <sup>2</sup>
ER5	Commune	Aménagement de domaine stable	680 m <sup>2</sup>
ER6	Commune	Création d'un chemin piéton	680 m <sup>2</sup>
ER7	Commune	Création d'un chemin piéton	210 m <sup>2</sup>

